



Terre de talents

Direction Enfance

DÉCISION n°2024/383

Objet : Convention de prestation pour l'animation d'un escape game « La magie des 5 sens », le 22 octobre 2024 sur l'accueil de loisirs maternel de la Dimancherie - Société LES AVENTURES DE LEO

Le Maire des Ulis,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 donnant délégation d'une partie des attributions du Conseil municipal au Maire ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques notamment ses articles L.2122-1 et L.2125-1 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment l'article R.2122-8 relatif aux marchés publics répondant à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 euros HT passés sans publicité ni mise en concurrence préalable ;

Vu la délibération n°2020/080 du 10 juillet 2020, par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire ses pouvoirs, pour la durée de son mandat, en vertu des articles susvisés du Code général des collectivités territoriales, complétée par la délibération n°2023/076 du 14 septembre 2023 ;

Vu le projet de convention avec l'association LES AVENTURES DE LEO, représentée par Mme Julie BESSAS, Présidente ;

Vu les intentions éducatives du PEDT 2021-2024 qui vise notamment à favoriser l'ouverture socioculturelle des enfants ;

Considérant que l'accueil de loisirs maternel de la Dimancherie souhaite proposer un escape game « La magie des 5 sens » pour les enfants accueillis sur la structure, le 22 octobre 2024 ;

Considérant la proposition adaptée de la société LES AVENTURES DE LEO ;

DECIDE

Article 1

De signer une convention de prestation avec la société LES AVENTURES DE LEO, dont le siège se situe au 29 rue André Salel à FONTENAY-AUX-ROSES (92 260), pour l'organisation d'un escape game « La magie des 5 sens », le 22 octobre 2024 pour les enfants de l'accueil de loisirs maternel de la Dimancherie.

Article 2

Le montant de la prestation s'élève à 695 euros TTC. Les dépenses sont inscrites au budget 2024.

Accusé de réception en préfecture
091-219106929-20240926-2024-383-AU
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

Article 3

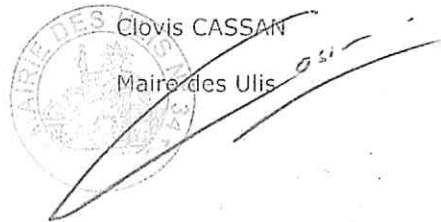
Les conditions de cette prestation sont consignées dans la convention de prestation de service.

Article 4

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal lors de sa prochaine séance et sera affichée conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales. Elle est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Les Ulis,
Le 26 septembre 2024

Clovis CASSAN
Maire des Ulis *031*

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Les Ulis, with the text 'MAIRIE DES ULIS' and '78190' visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Clovis CASSAN' followed by a flourish and the number '031'.